**AVIS D'ANNULATION DE L’APPEL D’OFFRES, LANCE LE 05 OCTOBRE 2020, POUR L’ATTRIBUTION DE TROIS LICENCES D’AVITAILLEMENT DES NAVIRES ET INSTALLATIONS OFFSHORE EN PRODUITS PETROLIERS**

Conformément à l’article 27 du règlement de l’appel d’offres, lancé le 05 octobre 2020, pour l’attribution de trois licences d’avitaillement des navires et installations offshore en produits pétroliers dans les eaux maritimes sous juridiction de la République Islamique de Mauritanie pour une période de 3 ans, la Commission Nationale des Hydrocarbures décide d’annuler le processus dudit appel d’offres.

Le Président de la Commission Nationale des Hydrocarbures

**BA Ousmane**